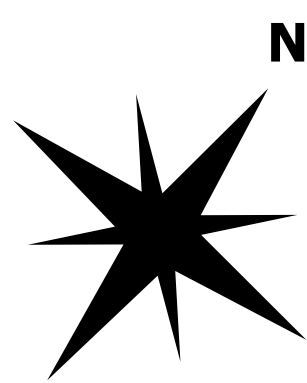
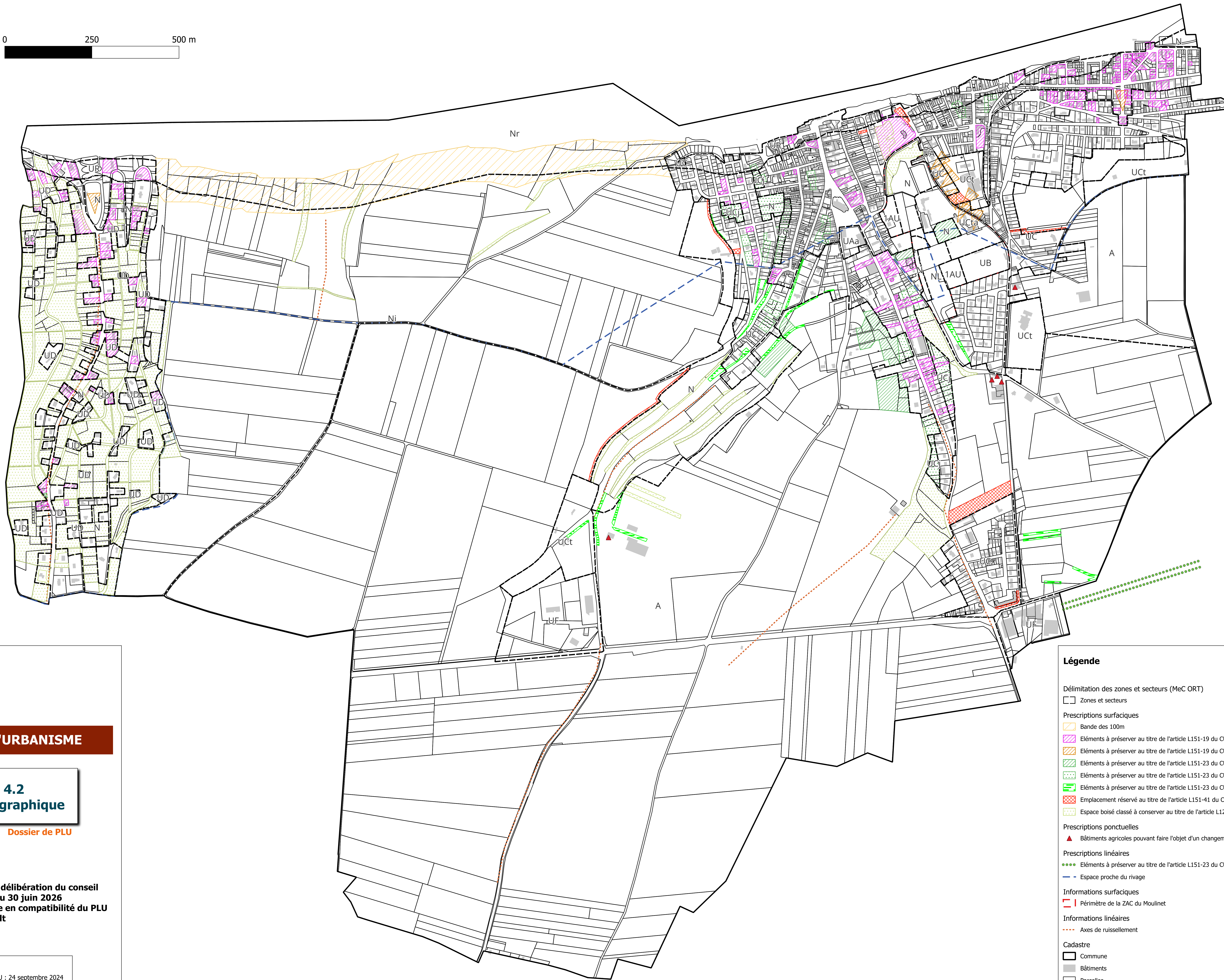
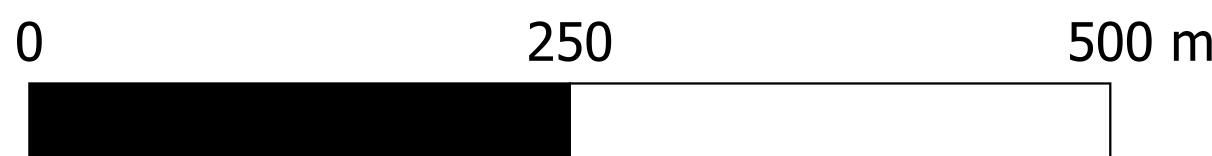




Nord



Légende

- Délimitation des zones et secteurs (MeC ORT)
- Zones et secteurs
- Prescriptions surfaciques
- ▨ Bande des 100m
 - ▨ Eléments à préserver au titre de l'article L151-19 du CU (Constructions repérées)
 - ▨ Eléments à préserver au titre de l'article L151-19 du CU (Vue sur le grand paysage)
 - ▨ Eléments à préserver au titre de l'article L151-23 du CU (Bois)
 - ▨ Eléments à préserver au titre de l'article L151-23 du CU (Jardins)
 - ▨ Eléments à préserver au titre de l'article L151-23 du CU (Talus enherbé)
 - ▨ Emplacement réservé au titre de l'article L151-41 du CU
 - ▨ Espace boisé classé à conserver au titre de l'article L121-27 (Loi Littoral)
- Prescriptions ponctuelles
- ▲ Bâtiments agricoles pouvant faire l'objet d'un changement d'affectation (R123-12 CU)
- Prescriptions linéaires
- Eléments à préserver au titre de l'article L151-23 du CU (Alignement d'arbres)
 - Espace proche du rivage
- Informations surfaciques
- ▨ Périmètre de la ZAC du Moulinet
- Informations linéaires
- Axes de ruissellement
- Cadaastre
- Commune
 - Bâtiments
 - Parcelles



PLAN LOCAL D'URBANISME

Pièce 4.2
Règlement graphique

Dossier de PLU

Vu pour être annexée à la délibération du conseil
communautaire du 30 juin 2026
approuvant le projet de mise en compatibilité du PLU
d'Ault

Date d'approbation du PLU : 22 juin 2017
Date d'approbation de la révision 1 du PLU : 24 septembre 2024
Date d'approbation de la MeC-ORT 1 du PLU : 28 avril 2026